

PRÉFET DE LA SARTHE

Service origine :

Préfecture

----

Secrétariat Général

Arrêté n° 2011207-0001 /DIRCOL du 26 juillet 2011

----

*Direction Des Relations*

*Avec les Collectivités*

*Locales*

----

Bureau de l'Utilité Publique

**OBJET** : Modification de la constitution de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sarthe aval

---

LE PREFET

Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**VU** le code de l'environnement, livre II, titre 1<sup>er</sup>, les articles L.212-3 et suivants, et R.212-26 à R212-48, relatifs aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE);

**VU** le décret n° 92.1 du 24 septembre 1992 portant application de l'article 5 de la loi n° 92.3 du 3 janvier 1992 ;

**VU** le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

**VU** le décret n°2009-235 du 3 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des DREAL ;

**VU** l'arrêté du Préfet coordonnateur de bassin du bassin Loire Bretagne du 18 novembre 2009 approuvant le Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux Loire Bretagne ;

**VU** l'arrêté n°10-2851 des Préfets de la Sarthe, du Maine et Loire et de la Mayenne du 16 juillet 2010 fixant le périmètre d'élaboration du SAGE « SARTHE AVAL » et désignant le Préfet de la Sarthe coordonnateur de l'élaboration, de la révision et du suivi du SAGE « Sarthe Aval » ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°10-5936 du 25 novembre 2010 portant constitution de la commission Locale de l'Eau du SAGE Sarthe aval;

**VU** la circulaire du Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire du 21 avril 2008 relative aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux ;

**Considérant** la demande de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Sarthe en date du 7 juillet 2011 pour être représenté au sein de la Commission Locale de l'Eau ;

**Considérant** l'avis favorable du Président de la CLE pour l'intégration de la FDSEA au sein de la commission ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Sarthe ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : L'arrêté n° 10-5936 du 25 novembre 2010 du préfet de la Sarthe, coordonnateur du SAGE portant constitution de la commission Locale de l'Eau du SAGE « Sarthe aval » est modifié.

**ARTICLE 2** : La composition de la commission locale de l'eau chargée d'assurer l'élaboration, la révision et le suivi du SAGE « SARTHE AVAL » est arrêtée comme suit :

**I. COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX (28 membres)**

**1) Représentant du Conseil Régional :**

**PAYS-DE-LA-LOIRE**

Madame Carine MENAGE  
Secrétaire du Conseil Régional  
Membre de la Commission d'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

**2) Représentants des Conseils Généraux :**

**SARTHE**

Monsieur Pierre TOUCHARD  
Vice-président du Conseil Général de la Sarthe  
Conseiller général du canton de SABLE SUR SARTHE

**MAINE ET LOIRE**

Monsieur André MARCHAND  
Conseiller général du canton de TIERCE

**MAYENNE**

Monsieur Gérard LOCHU  
Conseiller Général du canton de MESLAY DU MAINE

**3) Représentants des Maires :**

**SARTHE**

Monsieur Antoine d'AMECOURT  
Maire d'AVOISE

Monsieur Daniel CHEVALIER  
Maire de JUIGNE SUR SARTHE

Monsieur Dominique CROYEAU  
Maire de LOUE

Madame Catherine GIRAULT  
Maire de FONTENAY SUR VEGRE

Monsieur Jean-Paul BOISARD  
Maire de SAINT JEAN DU BOIS

Monsieur Emmanuel FRANCO  
Maire d'ETIVAL LES LE MANS

Monsieur Alain LE QUEAU  
Maire de PARIGNE LE POLIN

Monsieur Alain LAVOUE  
Adjoint au maire de SABLE SUR SARTHE  
Monsieur Régis SAUBUDRAY  
Adjoint au maire de NOYEN SUR SARTHE

Monsieur Jean Marie Gaignon  
Adjoint au maire de TELOCHE

Monsieur Michel BERNARD  
Adjoint au maire de PARCE SUR SARTHE

Monsieur Maxime CHAILLEU  
Adjoint au maire de MALICORNE SUR SARTHE

#### **MAINE ET LOIRE**

Monsieur Michel SOUCHAUD  
Maire de BRISSARTHE

Madame Marie-Paule LOISON  
Maire de MORANNES

Monsieur Christian ANCELLE  
Maire de CHEFFES

#### **MAYENNE**

Monsieur Etienne BREHAULT  
Conseiller municipal de GREZ-EN-BOUERE

Monsieur Christian LAVOUE  
Maire de BANNES

Monsieur Gustave LANGLAOIS  
Maire d'ARQUENAY

Monsieur Paul CHAUVEAU  
Maire de BOUESSAY

#### **4) Représentants des établissements publics locaux :**

##### **SARTHE**

Monsieur Philippe GIRARDOT  
Président de la Communauté de Communes Val de Sarthe

Monsieur Raoul MARTEAU  
Président de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise

Monsieur Gilbert VANNIER  
Président de la Communauté de Communes Vègre et Champagne

Monsieur Jean Claude BOULARD  
Président de la Communauté urbaine du Mans Métropole  
Maire du Mans

## **MAINE ET LOIRE**

Monsieur Joël BIGOT  
Vice-Président de la communauté d'agglomération Angers Loire Métropole

### **II. COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, PROPRIETAIRES FONCIERS, ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET ASSOCIATIONS (15 membres)**

**1) Représentant de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie :**

Monsieur le Président de la Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie  
des Pays de la Loire ou son représentant

**2) Représentants des Chambres d'Agriculture :**

Monsieur le Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Sarthe  
ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Mayenne  
ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre Départementale d'Agriculture du Maine et Loire  
ou son représentant

**3) Représentants de la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique :**

Monsieur le Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
de la Sarthe ou son représentant

Monsieur le Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
de la Mayenne ou son représentant

Monsieur le Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
du Maine et Loire ou son représentant

**4) Représentant des associations pour la protection de la nature :**

Monsieur le Président de Sarthe Nature Environnement ou son représentant

**5) Représentant de l'Association Moulins et rivières de la Sarthe :**

Monsieur le Président de l'association Moulins et Rivières de la Sarthe  
ou son représentant

**6) Représentant de l'Association de Défense des Sinistrés Protection des Quartiers Inondables :**

Monsieur le Président de l'association de défense des sinistrés, protection des quartiers inondables ou son représentant

**7) Représentant des associations de consommateurs :**

Monsieur le Président de l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir de la Sarthe ou son représentant

**8) Représentant des associations pour la protection des vallées de l'Erve, du Treulon et de la Vaiges :**

Monsieur le Président de l'association pour la protection des vallées de l'Erve, du Treulon et de la Vaiges ou son représentant

**9) Représentant de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Sarthe :**

Monsieur le Président de la Fédération Départemental des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Sarthe

**10) Représentant de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction :**

Monsieur le Président de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction ou son représentant

**11) Représentant du Centre Régionale des Propriétés forestières :**

Monsieur le Président du Centre Régionale des Propriétés Forestières ou son représentant

<b>III. COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS (11 membres)</b>
---

- **Préfecture de la Région Centre – Bassin Loire-Bretagne**

Monsieur le Préfet de la Région Centre, Préfet Coordonnateur du Bassin Loire- Bretagne, ou son représentant

- **Préfecture de la Sarthe**

**Monsieur le Préfet de la Sarthe, ou son représentant**

- **Préfecture de la Mayenne**

Monsieur le Préfet du Mayenne, ou son représentant

- **Préfecture du Maine et Loire**

Monsieur le Préfet du Maine et Loire, ou son représentant

- ***Agence de l'Eau Loire - Bretagne***

Monsieur le Directeur général de l'agence de l'eau Loire Bretagne, ou son représentant

- ***Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire***

Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays-de-la-Loire, ou son représentant

- ***Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire***

Monsieur le Directeur Régional de l'Agence de Santé des Pays de la Loire, ou son représentant

- ***Directions Départementales des Territoires***

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de la Sarthe, ou son représentant

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires du Maine et Loire, ou son représentant

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de la Mayenne, ou son représentant

- ***Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)***

Monsieur le Délégué Interrégional Bretagne – Pays-de-la-Loire, ou son représentant

**ARTICLE 3 :** La liste des membres de la Commission Locale de l'Eau sera publiée au recueil des actes administratifs des Préfectures de la Sarthe, du Maine et Loire et de la Mayenne.

Elle sera mise à la disposition du public sur le site internet de chaque préfecture concernée ([www.departement.gouv.fr](http://www.departement.gouv.fr)), ainsi que sur le site GESTEAU ([www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr)) agréé par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.

**ARTICLE 4 :** Messieurs les Secrétaires Généraux des Préfectures de la Sarthe, du Maine et Loire et de la Mayenne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**LE PREFET  
Pascal LELARGE**